

Le fort Saint-Louis au temps de Champlain

Regard archéologique

Pierre Cloutier

Numéro 134, été 2018

Dossier Champlain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88533ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, P. (2018). Le fort Saint-Louis au temps de Champlain : regard archéologique. *Cap-aux-Diamants*, (134), 25–29.

LE FORT SAINT-LOUIS AU TEMPS DE CHAMPLAIN REGARD ARCHÉOLOGIQUE

par Pierre Cloutier

Le monument à la mémoire de Samuel de Champlain, sur le promontoire de Québec, se dresse en plein cœur du fort Saint-Louis. Ce fort est érigé en 1620, reconstruit en 1626 et transformé en 1636, après la mort de Champlain. Il est parfaitement orienté sur les points cardinaux, la partie arrière du fort, qui longe la falaise, faisant, comme la terrasse Dufferin, face à l'est. En 2005, Parcs Canada entreprend des travaux, à la partie nord de la terrasse Dufferin, qui menacent l'intégrité du tissu archéologique sous-jacent dont une partie du fort Saint-Louis. Une imposante mesure de mitigation s'impose : la fouille manuelle des zones menacées.

L'organisation du chantier archéologique s'articule autour des vestiges de l'ancien château Saint-Louis (1647-1834). Dans le périmètre intérieur du château, la décision de conserver en place les dalles du plancher du bâtiment limite à une toute petite surface la fouille des niveaux de sol de l'époque de Champlain. C'est devant et derrière le château que sont trouvés les éléments les plus éloquentes de l'époque du fondateur de Québec. Les segments du fort



La partie nord de la terrasse Dufferin vers la fin de la première campagne de fouille en 2005, vue vers le nord; l'est est à droite. Le monument à Champlain domine le secteur de fouille dans lequel on aperçoit une partie des caves du château Saint-Louis, qu'utilise également le bâtiment d'accès au funiculaire qu'on voit au centre. La construction du château Saint-Louis est postérieure à l'occupation du fort Saint-Louis par le fondateur de Québec. (Photo : Parcs Canada).

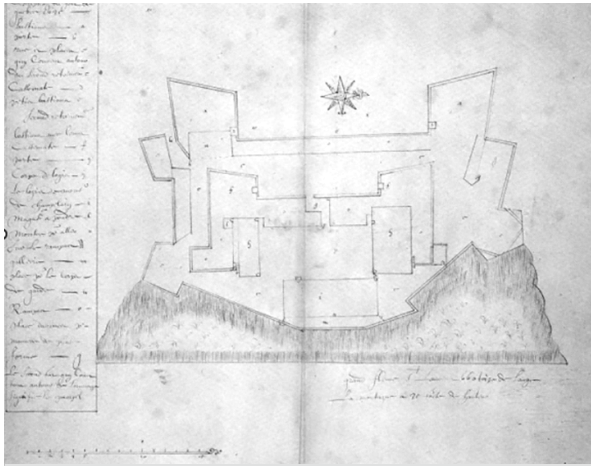
Saint-Louis, contemporains à Champlain, qui ont finalement été fouillés, correspondent seulement au dixième de la superficie totale du fort d'alors. Le présent texte traite de l'archéologie des deux forts de l'époque de Champlain et s'inspire entièrement de rapports rédigés par d'anciens col-

lègues : Jacques Guimont pour les découvertes archéologiques associées aux deux forts construits par Champlain en 1620 et 1626; Manon Goyette pour les composantes des bâtiments contemporains à Champlain; Paul-Gaston L'Anglais pour l'analyse des collections archéologiques de cette époque. Les spécialistes de l'Ostéothèque de Montréal, qui ont identifié les restes de l'alimentation carnée, complètent nos sources.

LE PREMIER FORT SAINT-LOUIS (1620-1626)

C'est en 1620 que Samuel de Champlain érige, au sommet de la « montagne », un fort de bois pour servir de réduit à la population locale et protéger le comptoir commercial de Québec, l'habitation, contre une attaque de concurrents européens. Aucune représentation iconographique ou sur plan ne témoigne de ce premier fort dont le nom honore

la mémoire du roi Louis IX, appelé saint Louis. L'archéologie lève cependant le voile sur certaines de ses composantes. La localisation du premier fort correspond, selon l'emplacement identifié de sa palissade nord et la configuration naturelle du site, au périmètre de l'enceinte intérieure du second fort,



L'une des versions dessinées, en 1635, par Jean Bourdon, du deuxième fort Saint-Louis de Champlain. Le tracé de l'enceinte intérieure pourrait être le même que celui du fort de 1620. Le bâtiment qui longe la falaise, du côté est, au bas de l'image, est celui dans lequel Champlain est décédé le 25 décembre 1635. [Jean] Bourdon, « Description du fort de quebec 1635 » (McGill University Library, « Plans of the First French Settlements on the Saint Lawrence 1635-1642 » by Jehan Bourdon (plan 7a), Montréal, 1958; fac-similé conservé à la bibliothèque (cartothèque) de l'Université Laval à Québec; cote G1141 S1 B769 1958.

érigé en 1626. On peut se faire une idée de l'apparence de ce premier fort : son tracé au sol correspond probablement à celui de l'enceinte intérieure du deuxième fort dont Jean Bourdon nous a livré un plan en 1635. Comme Champlain précise que la figure du premier fort était selon l'assiette du lieu, on doit comprendre que le plan du fort s'adapte à la configuration du site. Ainsi, la surface de roc volontairement écrêtée, identifiée lors des fouilles, qui s'étend sur un replat de 110 pieds français (35 mètres), bordé au nord comme au sud par des dénivelés naturels, limite le fort dans l'axe nord-sud. La dimension est-ouest du fort n'a pas pu, elle, être vérifiée. La palissade de bois nécessitait un support pour se maintenir en place dans un sol naturel peu profond. Des pierres, servant de lest à deux jambes de force de la palissade de bois, qu'elles cachaient encore, furent découvertes aux limites nord du fort. Au-devant de cette palissade, furent trouvées d'autres pierres utilisées pour soutenir un aménagement (peut-être un escalier) donnant accès à un ouvrage militaire situé

plus bas : une plate-forme à canon en forme d'éperon. Sans doute conçue pour couvrir la côte de la Montagne que Champlain fait aménager en 1623, cette plate-forme était protégée d'un court parapet en maçonnerie. La configuration de l'éperon formait, d'après les vestiges, un angle aigu de 68 degrés. La plate-forme de bois, de 2 mètres de large et de 2,80 mètres de long, supportait sans doute une seule pièce d'artillerie tirant « à barbette », par-dessus le mur du parapet. C'est probablement un pierrier, sans affût, qui y était installé. Les fouilles ont aussi permis de retrouver, dans le premier fort, les restes d'armes personnelles : canons d'arquebuse et de mousquet, ce dernier accompagné d'une fourquine, cette pièce de métal en forme de « U » qui aidait, avec sa hampe en bois de quatre pieds de haut, à en supporter le poids lors de son utilisation.

LE DEUXIÈME FORT SAINT-LOUIS (1626-1636)

À son retour à Québec, en 1626, Champlain entreprend d'importants projets : terminer la construction de la deuxième habitation, installer une ferme d'élevage au cap Tourmente et reconstruire le fort Saint-Louis. Considérant le mauvais état du premier fort, Champlain le fait abattre « jusqu'au pied » et en construit un nouveau. Cette fois, preuve que l'ennemi anticipé est bien européen, le fort comprend des remparts, capables de résister à un assaut de petites bouches

à feu. Selon le plan de Bourdon, ce fort possède une double enceinte.

Les découvertes montrent que l'assise de l'enceinte intérieure est délimitée, sur tous ces côtés, par un replat naturel, alors que la deuxième enceinte est dressée sur une assise moins élevée et à une hauteur inférieure. L'enceinte intérieure commande ainsi celle de l'extérieur. Le long de la falaise, protection naturelle contre l'ennemi, une palissade terrassée relie la galerie d'un corps de logis aux remparts des deux enceintes pour fermer les deux ouvrages.

Chacune des enceintes présente une défense qui permet le flanquement de l'ensemble de ses parties, commande avantageusement le terrain environnant et assure donc une protection efficace. Les remparts faits de terre, fascines, gazon et bois, sont revêtus de pieux du côté extérieur, alors qu'un parapet de bois complète le sommet des enceintes. Des plates-formes supportent, dans l'enceinte extérieure, des canons pointés vers la rade, l'habitation, la côte de la Montagne et la campagne voisine du fort. Les portes en chicane des deux remparts ne sont pas en vis-à-vis et des



Plan présentant les vestiges de la plate-forme à canon de l'extrémité nord du premier fort et de son parapet en forme d'éperon. Cette plate-forme pourrait avoir été construite pour couvrir la côte de la Montagne tracée en 1623. (Plan : Parcs Canada).

casemates protègent l'entrée de l'enceinte intérieure. La surface de circulation à l'intérieur du fort, tel qu'identifiée lors des fouilles, était recouverte de gravier grossier provenant de l'écrêtage du



Deux canons d'arquebuse côtoient un canon de mousquet dont l'extrémité a été délibérément écrasée. En mortaise, la partie supérieure d'une fourquine qui servait à supporter le canon du mousquet, aidant à ajuster son tir. (Photo : Parcs Canada).

roc avoisinant.

L'analyse de l'armement du fort, inscrit à l'inventaire de 1629 lors de la reddition de Québec aux frères Kirke, propose que des « espoirs » en bronze armaient les plates-formes près de la falaise, celles qui couvraient la rade et l'habitation, leur portée effective (150 à 250 mètres) étant supérieure à celle des pierriers qui se trouvaient sur les plates-formes destinées à la défense rapprochée du fort, du côté ouest. Les fouilles ont d'ailleurs mis au jour un fer de chandelier de pierrier qui prouve l'usage de ces armes.

Le plan de 1635 montre l'état du fort à la mort de Champlain. Ce dernier indique qu'il a fait ajouter des « barricades » sur les remparts en 1628, mais il se peut aussi que ces parapets ne soient levés que par les Kirke entre 1629 et 1632. Les écrits de Champlain proposent enfin que l'enceinte extérieure ne fut terminée qu'après son ultime retour à Québec en 1633.

LE LOGIS DU PREMIER FORT

Un seul bâtiment, probablement en bois, est construit à l'intérieur du premier fort. Il est habité dès 1621. Son toit est emporté par le vent en avril 1624.

Le logis, d'une seule pièce, est occupé par quelques ménages en 1626, alors que Champlain indique qu'il n'est pas encore complété. Champlain n'a jamais logé dans le premier fort, préférant alors vivre à l'habitation.

On sait que Champlain fait reconstruire le fort en 1626, mais pour le logis, les informations sont moins claires. Il est possible que le logis de 1620 ait été simplement achevé par Champlain en 1626. Peut-être aussi que seules ses fondations furent réutilisées pour le nouvel édifice. Ou encore, le logis fut entièrement reconstruit sur de nouvelles fondations, avec le deuxième fort. Les archéologues ont peu d'indices pour prendre position. Un consensus, cependant : l'emplacement du logis n'a pas changé d'un fort à l'autre. Le plan dessiné par Bourdon représente le logis de 1626, et, par le fait même, l'emplacement, voire les dimensions, de celui de 1620.

La base, reposant sur le roc, du coin sud-est d'une fondation en maçonnerie faite de pierres du cap Diamant, fut mise au jour sous les fondations du château Saint-Louis. Les composantes d'un autre mur, contemporain, situé à 6,73 mètres au nord de ce coin furent aussi retrouvées sous les planchers de la cave du

château. L'un des deux vestiges, ou les deux, peuvent appartenir aux fondations du logis de 1620; sinon, ils datent de 1626. Ces vestiges étant très ténus, ils ne sont pas représentés dans ce texte.

LE LOGIS DE CHAMPLAIN DANS LE DEUXIÈME FORT

Champlain indique clairement qu'il habite le fort Saint-Louis en 1629 et le plan de Bourdon précise même dans quel bâtiment : celui qui domine la falaise. C'est peut-être dès la reconstruction du fort Saint-Louis, en 1626, que Champlain décide d'y vivre. Il précise, en 1629, qu'il habite aussi dans son logis, son serviteur, quelques compagnons et deux jeunes Amérindiennes. Champlain habite ce corps de logis jusqu'à sa mort en 1635.

Le bâtiment est conservé jusqu'en 1647 alors que le gouverneur Montmagny le fait raser pour construire le premier château Saint-Louis. Marie de l'Incarnation, en 1644, précise que ce logis est en pierre. Les niveaux archéologiques associés aux deux premiers forts ont livré d'autres indices reliés à ce bâtiment : présence de tuiles à toiture, de carreaux à plancher, de verre à vitre et de clous



Hache espagnole, fragment d'un plat en terre cuite normande, coin à fendre, fragments de trois pots en grès normands, fragments d'un plat de service en majolique des Pays-Bas, fragments de deux bouteilles en verre (1626-1629). (Photo : Parcs Canada).

pour la fixation de pièces de bois de finition. Des artefacts recueillis à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment dont on a trouvé le coin sud-est sont incontestablement contemporains de Champlain. Le logis de Champlain longe la falaise. La vue sur le fleuve et l'habitation explique le choix de cet emplacement. Une galerie court d'ailleurs derrière l'édifice et un petit bâtiment de latrines en occupe l'extrémité sud, la falaise recevant déjections et déchets.

DEUX AUTRES BÂTIMENTS À L'INTÉRIEUR DU DEUXIÈME FORT

Deux autres bâtiments furent identifiés par les archéologues dans le périmètre intérieur du fort Saint-Louis. D'abord au nord, les vestiges d'un mur de maçonnerie liée par de l'argile et ceux de ce qui pourrait être un dallage de pierres ont été mis au jour. Accompagnés de fragments de briques, de carreaux à toiture et de tuiles à plancher, ces deux vestiges témoignent vraisemblablement d'un même édifice aux murs en colombages bousillés, logeant une cuisine, voire, également, un four à pain. Identifié comme logis sur le plan de Bourdon, ce bâtiment pourrait aussi comprendre des chambres dans ses combles.

Les Kirke auraient entamé, pendant leur séjour (1629-1632), la construction d'un édifice dans la partie sud de la cour du fort. Les vestiges d'un plancher de bois délimité par une fondation en maçonnerie sèche, qui supportait vraisemblablement un ouvrage en charpente de bois, bousillé ou couvert de planches, le rappellent. Ce bâtiment servait incontestablement de forge en raison des objets qui y furent découverts : déchets du travail du fer, outils, haches, pièces d'armes à feu et autres.

D'après les écrits de Champlain, c'est à son retour à Québec en 1633 qu'il fait dresser « deux nouvelles habitations » dans le fort. Il s'agirait de la cuisine, au nord, et de la forge, au

sud. Cette dernière pourrait simplement avoir été complétée, « une charpente » construite par les Kirke s'y trouvant déjà.

LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE DU FORT SAINT-LOUIS

La stratification des couches archéologiques n'était pas assez nette pour distinguer, dans des sols fouillés en discontinuité, les niveaux de sols occupés entre 1620 et 1626 de ceux occupés entre 1626 et 1636. Cependant, les spécialistes comprennent que les artefacts associés à la période de Champlain sont majoritairement reliés, par leurs caractéristiques, à l'occupation du deuxième fort.

tains objets furent découverts jonchant la cour intérieure du fort, un nombre beaucoup plus important provenait du pied du fort, du côté de la falaise. Ces derniers objets, originellement jetés ailleurs sur le site, dans la cour du fort ou dans les latrines, furent trouvés dans des sols remaniés lors de la construction du premier château Saint-Louis.

Plusieurs pipes en terre cuite et deux autres en pierre de facture amérindienne, des perles tombées de vêtements et de parures, ainsi que quelques pierres (chert) taillées selon les techniques utilisées par les Amérindiens, indiquent la présence de ces derniers dans le fort Saint-Louis. Ils sont probablement venus rencontrer le chef de la colonie française pour entretenir les



Écusson en laiton aux armoiries papales, deux pipes en terre cuite hollandaise, bague en laiton, pierre en silex français (postérieure à 1629?), projectiles en plomb, deux perles tubulaires en verre opaque rouge, perles en verre aux motifs et couleurs variés (1626-1629). (Photo : Parcs Canada).

Plus encore, par comparaison avec les collections archéologiques de l'habitation et celles de la ferme de Champlain au cap Tourmente, les objets découverts au fort Saint-Louis ont été associés à une courte période d'utilisation qui va de 1626 à l'été 1629 lorsque les Kirke prennent momentanément possession de Québec. Alors que cer-

relations entre alliés, essentielles aux deux parties.

La présence d'objets produits aux Pays-Bas (pipes et majolique), dans la vallée du Rhin (bouteille en grès) et en Espagne (hache) rappelle les échanges commerciaux entre marchands européens. La majorité des objets de céramique sont cependant produits dans

le nord-ouest de la France, près d'Honfleur, port de départ des bateaux pour la colonie. Les contenants de terre cuite normande servaient à la préparation des aliments alors que le plat de service en majolique des Pays-Bas, qui imite la riche porcelaine de Chine, était vraisemblablement utilisé à la table de Champlain. Les matériaux de construction, également apportés de France (briques, carreaux, tuiles, clous et vitres), indiquent le lien de dépendance de la jeune colonie avec sa mère patrie. Une nécessaire autonomie est cependant visible dans la présence d'une forge utile à la réparation ou la fabrication d'outils, comme ces coins à fendre, nécessaires à l'approvisionnement en bois de chauffage.

Une petite bague en laiton, dont la pierre était absente, fut trouvée parmi les déchets. Son rejet indique simplement que l'objet avait perdu sa valeur. Un écusson en laiton découpé aux armoiries papales, originellement fixé sur un livre religieux, rappelle la présence nouvelle des Jésuites arrivés en 1626, à Québec. Peut-on voir dans la présence de cet objet parmi des déchets domestiques, le fruit d'un geste volontaire des Kirke contre un signe évident de papistes honnis des protestants?

Plusieurs projectiles de plomb, provenant sans doute des chairs des animaux abattus, témoignent directement de la chasse aux volatiles et aux mammifères. En effet, l'alimentation des habitants du fort provient principalement de l'exploitation des ressources locales. Si les restes de table comptent de jeunes animaux d'élevage importés de France, porc et bœuf, abattus et consommés sur place, les animaux sauvages y sont plus nombreux : lièvre, orignal, caribou et castor faisant partie de la dizaine d'espèces identifiées par les spécialistes ostéologues. Pour les poissons, seule la morue franche n'a pas été pêchée à Québec, alors que l'anguille, la barbue, l'achigan, l'esturgeon, la lotte proviennent tous

des alentours. Ces poissons sont en nombre comparable aux mammifères dans la collection. Mais, ce sont les oiseaux qui dominent très largement les restes découverts. L'oie sauvage et le canard sont les plus nombreux, mais certaines espèces surprennent par leur simple présence : goéland ou mouette, geai ou corneille, grand corbeau. Seraient-ils des exemples du niveau de famine auquel était réduit Québec par les Kirke après la destruction de la ferme de cap Tourmente en 1628 et le siège rétabli au printemps 1629? C'est ce blocus, et non l'assaut militaire, qui résout Champlain, retranché dans le fort Saint-Louis, à céder Québec aux Anglais en juillet 1629. La limite de sa résistance, finalement postérieure à la fin des hostilités en Europe, explique d'ailleurs la restitution de la colonie à la France en 1632.

Certes, les fouilles ont permis d'identifier des composantes des deux forts de Champlain sur la falaise, des éléments des trois principaux bâtiments et une collection d'artefacts et de restes de table contemporaine à Champlain. Mais, il faut garder à l'esprit que plus des trois quarts de la superficie des deux forts Saint-Louis construits par Champlain restent disponibles à la recherche archéologique pour les générations futures.

Samuel de Champlain est reconnu par le gouvernement du Canada comme personnage d'importance historique nationale. Les forts Saint-Louis, les châteaux et le jardin des gouverneurs sont, pour leur part, reconnus comme lieux d'importance historique nationale. Les vestiges et collections archéologiques témoins de la présence de Champlain au fort Saint-Louis réfèrent donc à cette double reconnaissance. Mais plus encore, comme constituant du système défensif de Québec et cœur de la présence française en Amérique, le fort Saint-Louis porte en lui les deux motifs de désignation de Québec au patrimoine mondial de l'Unesco. Une visite dans la crypte archéologique du

lieu historique national des Forts-et-châteaux-Saint-Louis saura vous l'illustrer avec éloquence.

NOTE : L'archéologue Robert Gauvin, appuyé par l'auteur de ces lignes, a dirigé l'équipe responsable des fouilles. Gauvin a ensuite vu à la mise en valeur du site archéologique sous la terrasse. Temporairement ouvert aux visiteurs en 2008 et 2009, puis définitivement en 2011, le site a reçu, en tout, la visite de plus de 900 000 personnes.

Pierre Cloutier est archéologue à Parcs Canada à Québec.

Pour en savoir plus :

Collectif d'auteurs, *Fouilles archéologiques aux Forts et Châteaux Saint-Louis (1620-1871)*, Parcs Canada, 2011, rapport inédit en cinq tomes (six volumes).

Ce rapport regroupe une vingtaine de textes, dont les cinq suivants qui ont été les plus utiles au présent article :

Pierre Cloutier, Manon Goyette et Jacques Guimont. *Avant-propos*, 25 p.

Jacques Guimont. *Tome 1 : le fort Saint-Louis et les ouvrages défensifs subséquents (1620-1871)*, 229 p.

Manon Goyette. *Tome 2 : le château Saint-Louis (1620-1834)*, 428 p.

Paul-Gaston L'Anglais. *Tome 4 : regards sur la vie des gouverneurs, volume 1*, « Des traces de Samuel de Champlain sur la falaise de Québec », 122 p.

Collectif d'auteurs. *Tome 5 : analyses spécialisées et autres documents d'appoint (1620-1834)*.

Ostéothèque de Montréal, « Analyse zooarchéologique des restes osseux du site 38G-LHNC des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis - Époque de Champlain-Kirke », 2008, 95 p.

Ces rapports sont disponibles à la bibliothèque de Parcs Canada dont le catalogue se trouve en ligne. Tout emprunt peut être fait par demande interbibliothèques.